

Aigues-Morning

Le Journal de la Principauté d'Aigues-Mortes



ÉDITION DE NOVEMBRE 2016/ Rédaction : principaute.aigues.mortes@gmx.fr/ JOURNAL GRATUIT= 0 flamant

L'AGENDA

Assemblée Générale des membres-citoyens

Nous vous rappelons que vous êtes invités à voter pour approuver le bilan moral et financier de l'association jusqu'au 30 novembre 2016.



Cette assemblée est électronique. Les membres-citoyens peuvent voter par e-mail, ce qui permet à tous d'y participer. Seuls les membres-citoyens peuvent voter. On entend par membres-citoyens, les adhérents LOUPAM ayant versé leur 15€ de cotisation annuelle en 2016. Les autres citoyens (internauts ayant la cyber-citoyenneté ou les anciens adhérents LOUPAM) ne peuvent pas y participer. Le bilan a déjà été envoyé par e-mail à tous les citoyens.

FLAMANT : VERS LA PHASE DE LANCEMENT



Un échantillon du verso d'une coupure de 20 flamants

La phase de lancement s'est amorcée ce week-end avec la première réunion conjointe entre les membres du bureau de la BPAM, en charge de la gestion de la monnaie locale et ceux du Cabinet du Prince, investis dans l'organisation de la vie de la Principauté.

Cette fusion des deux équipes sur le lancement du flamant a été voulue par le Prince Jean-Pierre IV qui souhaite garantir une mise en service dans les temps.

La réunion a été très studieuse sous la direction du Souverain de notre micronation qui avait au préalable réalisé un travail considérable pour organiser et répartir les nombreuses tâches liées à la phase de lancement.

Aujourd'hui, les dernières modifications sur la conception des billets ont été terminées. Le choix de papier, la sécurisation et le choix des imprimeurs finalisés. La BPAM a bien été créée en tant qu'association à but non lucratif-loi 1901 et l'argent récolté grâce au Crowdfunding a bien été déposé sur le compte de la BPAM au Crédit Agricole d'Aigues-Mortes, sa banque partenaire.

Alors que reste-t-il à faire avant le lancement en avril 2017 ? .../...

FLAMANT : VERS LA PHASE DE LANCEMENT

(SUITE)

.../...

Pour commencer, il faut désormais créer le réseau de commerçants qui accepteront le flamant. L'équipe commune BPAM/Cabinet du Prince va au cours des prochains mois visiter à nouveau chacun d'entre eux pour les inscrire et prendre leur adhésion.

Une partie de l'équipe travaillera en décembre et janvier sur la partie communication et marketing de sorte à ce que tous (*habitants, commerçants et service public*) soient correctement informés sur la monnaie locale, son fonctionnement et ses avantages. Mais encore, cette équipe devra veiller à ce que le réseau (*comptoir et commerçants du réseau*) soit facilement identifiable. Le logo de la BPAM en couleur fuchsia, donc très visible a été sélectionné à cet effet.



Logo de la BPAM et couleur retenue pour la signalétique du réseau

L'équipe marketing travaillera également sur les enveloppes que les usagers achèteront pour obtenir leurs flamants. Nous rappelons qu'il n'y aura pas de taux de change et qu'un flamant équivaudra à un euro. Les enveloppes seront constituées de 20 ou 50 flamants, et elles contiendront un plan-guide répertoriant tous les commerces du réseau. Les usagers devront simplement et lors de leur première acquisition de flamants, adhérer gratuitement à la BPAM en remplissant un formulaire très simple et rapide à compléter.

Les usagers pourront alors profiter des avantages et des réductions accordés aux paiements effectués en monnaie locale. Il est important de rappeler que tous commerçants ayant adhéré au réseau auront au préalable signé la charte éthique dans laquelle ils se seront engagés à faire une réduction ou un cadeau aux usagers du flamant.

Le Flamant entre ainsi dans sa dernière phase préparatoire. Il est en passe de devenir la première monnaie locale du Gard, et ce bien avant Nîmes qui a annoncé la création de la sienne pour fin 2017.

LA PRINCESSE BIENTÔT EN TOURNAGE !



SAS, la Princesse Olivia-Eugénie lors de la visite princière en ville de février 2016.

Suite au succès médiatique qu'a rencontré la Principauté lors du sommet de la MicroFrancophonie en Septembre. Le Palais a été une nouvelle fois contacté par la chaîne nationale C8 (Groupe Canal +) pour faire un nouveau reportage sur la Principauté.

Le Prince a annoncé ne pas être disponible et c'est donc la Princesse qui a accepté de recevoir l'équipe de tournage pour se faire guide de la Principauté le temps d'un reportage. Olivia-Eugénie s'est entretenue avec la journaliste la semaine dernière. Elle a assisté sur le fait que la Principauté, au-delà de son folklore, qui bien sûr sera illustré dans le reportage, est avant tout une aventure humaine et collective qui a fédéré toute une population autour d'un projet citoyen, solidaire et enthousiaste. C'est cela que la Princesse souhaite surtout mettre en avant devant les journalistes : Toutes celles et tous ceux qui font la Principauté. La date du reportage sera bientôt communiquée aux citoyens, pour permettre aux citoyens intéressés de suivre la Princesse lors de cette journée.

LA VIE EN PRINCIPAUTÉ CE MOIS-CI :

LE CABINET DU PRINCE RÉVÈLE SES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2017



Assurant l'administration, la gestion et l'organisation des activités principautaires, le Cabinet du Prince a remplacé le Grand Conseil Princier en 2015 pour assurer le rôle de gouvernement de la Principauté.

On parle peu de lui, et pourtant, il s'agit de l'organe central de la Principauté, c'est le Cabinet du Prince. Autrefois nommé Grand Conseil Princier, il est constitué de plusieurs membres veillant à l'administration, la gestion et l'organisation de la vie et des activités principautaires à Aigues-Mortes. Mais encore, il agit en tant que Gouvernement de notre principauté auprès des autres micronations.

Pour 2017, le Cabinet du Prince centrera son activité sur les événements les plus populaires. Ils seront cependant moins nombreux qu'en 2016, une année particulièrement intense en raison du jubilé des 5 ans et du sommet de la MicroFrancophonie.

Les évènementiels retenus sont la soirée le lancement du flamant en avril, l'Eurovision des petits pays qui fera sa cinquième édition, le défilé de mode en juillet et bien entendu le bal princier fin septembre. L'activité micronationale quant à elle se limitera au voyage officiel du couple princier à Atlanta pour la conférence mondiale des micronations.

Le printemps des vélos fleuris ne sera pas renouvelé cette année, suite au faible taux de participation observé lors des deux éditions. Il est à rappeler que la première édition avait été annulée pour cause de mauvais temps.

La troisième édition des vélos fleuris avait quant à elle terminé sous un orage, contraignant les participants à se réfugier sous les arcades de la place de la Viguerie.

« La Principauté d'Aigues-Mortes a atteint les 350 citoyens et la monnaie locale représente un énorme investissement en terme de temps disponible pour animer la principauté, nous préférons ne pas accentuer nos activités pour consolider le flamant qui représente un véritable enjeu économique pour la ville tout en garantissant une qualité optimale sur nos classiques comme l'eurovision et le bal. » nous a confié Olivier, le chancelier de la Principauté.

Revenir sur les classiques est aussi un mot d'ordre du Palais Princier qui souhaite en 2017 un bal plus intime et convivial. La Princesse a laissé échappé un possible retour à la Camargue pour ce qui sera la sixième édition de ce grand rendez-vous annuel.

Enfin, le maintien du défilé de mode renforce l'action de la principauté dans son rôle d'acteur local pour le soutien et la promotion des initiatives locales. Un rôle qu'elle compte mener sans oublier le ciment de ses fondations : l'humour.

LA VIE EN PRINCIPAUTÉ CE MOIS-CI :

DÉPART DE GÉRARD DARDÉ POUR LA THAÏLANDE



Gérard pendant le tournage d'un reportage avec le couple princier l'année dernière.

C'est officiel, le directeur de notre chaîne de télévision RTAM change de vie, direction la Thaïlande. C'est le départ d'un éminent citoyen de la principauté qui est l'un des plus actifs depuis sa fondation.

En effet, le baron a été membre du Grand Conseil Princier puis du Cabinet du Prince, avant de se voir confier la direction de la RTAM qui a connu des records d'audimat depuis.

Gérard avait également reçu le Prix de Constance en 2015 grâce à son film-reportage « Sel, vin et taureaux », qui avait été présenté au festival du film de Shanghai.

C'est donc un véritable monument de la principauté qui nous quitte aujourd'hui. Le couple princier a tenu à le remercier chaleureusement pour s'être autant impliqué dans la vie en rosé parmi tous les autres bénévoles qui font la réussite de notre improbable petit pays.

Gérard reviendra tout de même nous revoir à Aigues-Mortes de temps en temps. Il part rejoindre sa belle et tendre Catherine, qui est figurez-vous, l'Ambassadrice de la Principauté d'Aigues-Mortes en Thaïlande. Nous leur souhaitons tout le bonheur du monde.



LA PRINCIPAUTÉ PROPOSE SON PREMIER CALENDRIER POUR NOËL

Cette année encore, la famille princière fera éditer une carte de vœux et le nouveau timbre festif pour 2017 sera présenté dans notre prochaine édition. La principauté proposera aussi cette année un calendrier vendu 10€ (prix coûtant + frais d'envoi). Si certains d'entre vous sont intéressés par cette nouveauté, notez qu'il faut les précommander sur le site internet de la principauté où une boutique sera bientôt à votre disposition. Le calendrier vous sera alors remis dès réception de chez le fournisseur. La prévente sera ouverte du 1^{er} au 15 décembre. Le calendrier inclura toutes les dates festives de la principauté pour 2017, ce qui vous permettra de mieux anticiper chacune d'entre elles. C'est également un beau cadeau pour faire découvrir la principauté à celles et ceux de votre entourage. Voyez l'année en rosé avec le calendrier 2017 de la Principauté d'Aigues-Mortes qui n'attend que vous !